LISTE DES DÉCISIONS DU BUREAU PERMANENT DU

MARDI 09 JUIN 2020

Présent: Armand Hermans, president du CPAS
Rudi Seghers, Directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, bureau permanent
Iris Van Laethem, resonsable service social
Audrey Monsieur, directeur général
Absent:
Excusé: Carol Delers, membre du bureau permanent

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 13H

EN APPLICATION DES ARTICLES 285 ET 330 DU DECRET DU 22 DECEMBRE 2017 RELATIF AUX ADMINISTRATIONS LOCALES.

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE

1. Service social – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 mai 2020

B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE

2. Centre de services local et services à domicile – Reprise (progressive) des activités du Centre de services local – Foyer – Restaurant – Centrale des Moins Mobiles

C. SERVICE SOCIAL

3. Service social – Collaboration avec Providentia CVBA – Accueil d'urgence

D. SERVICE FINANCIER

4. Service financier – Demande de carte de débit pour l'approvisionnement du service central

E. PATRIMOINE

5. Patrimoine – Vente de terrains au Bosch – Recherches archéologiques

6. Patrimoine – Patrimoine – Promotion de la parcelle A249 – Terrains de la Fabrique d'Eglise / du CPAS

F. POLITIQUE ET ORGANISATION

7. Politique et Organisation – Approbation de l'ordre du jour du Conseil du 24 juin 2020

G. PERSONNEL

8. Personnel – Relance de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire technique – Plombier (D1 - D3) – Commune et CPAS

9. Personnel – Déclaration de vacance d'un poste d'employé administratif – Services à domicile et Centre de services local (0,5 ETP - C1-C3)

10. Personnel – Etudiants jobistes pour le CPAS – Eté 2020 – Postes à pourvoir

Le Bureau permanent marque son accord en vue de l'affectation, durant les vacances d'été de 2020, de 7 ETP étudiants jobistes en renfort des services techniques.

11. Personnel – Procédure de sélection d'aides-ménagères pour le service de nettoyage dans le cadre des titres-services – Constitution d'une réserve de recrutement

Le Bureau permanent marque son accord en vue de la procédure de sélection pour un contrat de 19 heures avec constitution d'une réserve de recrutement.
La réserve de recrutement pourra à l'avenir être utilisée pour pourvoir à des contrats de remplacement.

12.Centre de services local et services à domicile - notification des demandes, des arrêts et des demandes d'exception
13. Résidence - Attribution du logement: détermination de la liste d'attente et attribution du logement
14. Service social - Autre assistance
15. Service social - Droit à l'intégration sociale
16. Service social - Salaire vital équivalent
17. Service social - Initiative d'accueil local
18. Service social - Illégaux - soins médicaux urgents
19. Service social - Emploi article 60§7
20. Service social - Logement - logement d'urgence et de transition
21. Service social - Bureau de location sociale

22. Service social - Rap à Stapkantoor

Au nom du CPAS

Le directeur Générale
Audrey Monsieur

Le président - CPAS
Armand Hermans

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration municipale le xx / xx / xxxx.
Le public peut consulter ces décisions au CPAS, avenue du Limburg Stirum 116 - 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.
Une réclamation peut être déposée contre une décision du CPAS auprès de l'autorité de contrôle dans un délai de 30 jours suivant le jour de la publication sur le site. Pour plus d'informations concernant les réclamations contre les décisions du CPAS, nous vous renvoyons au guide des réclamations pour le contrôle administratif général de l'agence pour l'administration intérieure. Vous pouvez le consulter via le lien: : https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer .